

Factsheet à propos des membres de Swiss Cigarette et du marché suisse des cigarettes

1. A propos de Swiss Cigarette

Les membres de Swiss Cigarette sont les suivants:

- Philip Morris SA, Lausanne
- British American Tobacco Switzerland SA, Lausanne
- JT International AG Dagmersellen, Dagmersellen



2. A propos des membres

Philip Morris SA

- Administration: Lausanne
- Production: Neuchâtel-Serrières (Philip Morris Products SA)
- Part de marché¹ 2015: 43.4%
- Nombre de collaborateurs²: 3000, auprès de
 - Operations Center Philip Morris International Management SA³, Lausanne
 - Philip Morris SA, Lausanne et Spreitenbach
 - Philip Morris Products SA (ICentre de Recherche et Développement inclus), Neuchâtel

¹ Les parts de marché concernent exclusivement les marques vendues par les membres de Swiss Cigarette. Les autres fabricants et les marques de commerce ne sont pas pris en compte.

² Comprend tous les employés basés en Suisse de Philip Morris International et de ses filiales.

³ Les collaborateurs sont partiellement actifs dans d'autres filiales de Philip Morris International.



British American Tobacco Switzerland SA

- Administration: Lausanne
- Production: Boncourt
- Part de marché¹ 2015: 38.8%
- Nombre de collaborateurs: 450, auprès de
 - British American Tobacco Switzerland SA, Boncourt
 - British American Tobacco Switzerland SA, Lausanne

JT International AG Dagmersellen

- Administration: Dagmersellen
- Production: Dagmersellen
- Part de marché¹ 2015: 17.8%
- Nombre de collaborateurs: 1300, auprès de
 - JT International AG, Dagmersellen
 - JT International SA , Genève

3. A propos du marché suisse des cigarettes 2015⁴

- Cigarettes vendues: 9'913 millions de pièces
dont cigarettes importées : 1'041 millions de pièces
- Cigarettes exportées: 28'797 millions de pièces
- Taux d'autosuffisance du tabac indigène: 3.2%

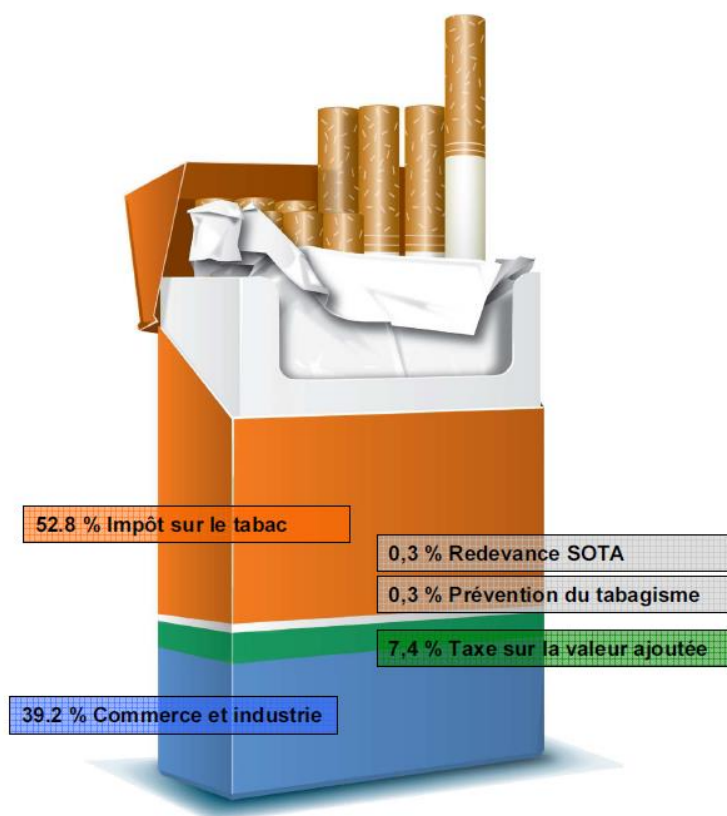
⁴ Source: Direction générale des douanes



A propos de la totalité des redevances par l'impôt 2015 sur le tabac⁵

Impôt sur le tabac 2015 ⁶	CHF	2'198 millions
dont:		
• Impôt sur les cigarettes:	CHF	2'128 millions
• Impôt sur les cigares:	CHF	3 millions
• Impôt sur tabac fine coupe (cigarettes à rouler):	CHF	59 millions
• Autres produits du tabac ⁷ :	CHF	8 millions

4. Aperçu de l'imposition des cigarettes mesurée sur le prix de vente au détail de la classe de prix la plus demandée (CHF 8.50)⁸



⁵ Source: Direction générale des douanes

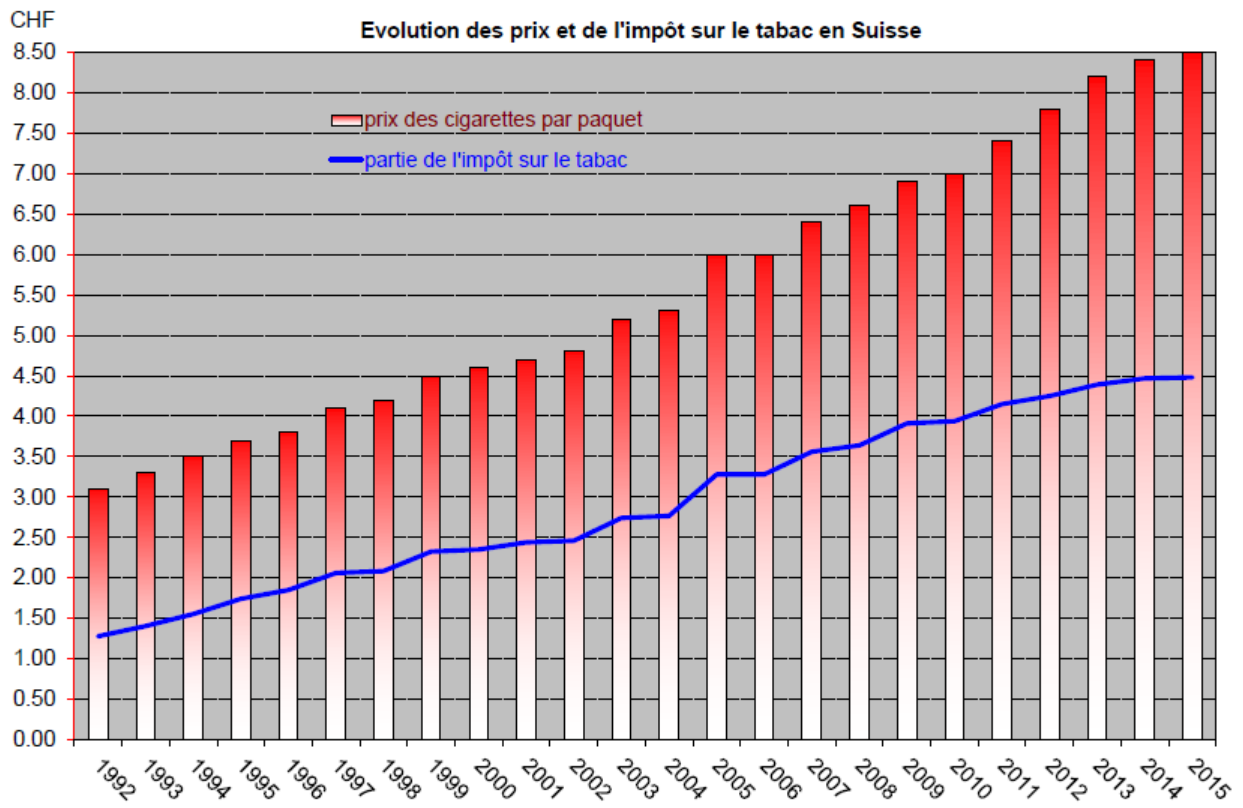
⁶ Recettes servant au cofinancement des contributions de la Confédération à l'assurance-vieillesse et survivants, à l'assurance-invalidité ainsi qu'aux prestations complémentaires à cette assurance selon l'art. 11.2 LTab, RS 641.31

⁷ Tous autres produits du tabac comme le tabac à mâcher, le tabac à pipe, etc.

⁸ Source: Direction générale des douanes



5. L'évolution du prix et de l'impôt



Le graphique est basé sur la catégorie de prix la plus vendue (paquet de 20 cigarettes)⁹.

⁹ Source: Direction générale des douanes



6. A propos du fonds de la SOTA

- Selon l'article 36 alinéa 1 de l'Ordonnance sur l'imposition du tabac du 14 octobre 2009 (RS 641.311), les fabricants et les importateurs de cigarettes et de tabac à coupe fine destinés au marché indigène versent une redevance de 0,13 centime par cigarette ou de 1 fr. 73 par kilogramme de tabac à coupe fine au fonds de financement de la SOTA.



7. A propos du fonds de prévention du tabagisme

- Selon l'article 38 alinéa 1 de l'Ordonnance sur l'imposition du tabac du 14 octobre 2009 (RS 641.311), fabricants et les importateurs de cigarettes et de tabac à coupe fine pour le marché indigène versent une redevance de 0,13 centime par cigarette ou de 1 fr. 73 par kilogramme de tabac à coupe fine dans le fonds de prévention du tabagisme.

